

LA PLACE DES ÉTUDIANTS DANS LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS EUROPÉENS

pour LUCIANO CORRADINI

Université de Roma III

La *place*, sujet de notre réflexion a bien sûr plusieurs sens, si nous le considérons du point de vue physique, sociologique, juridique, psychologique et pédagogique. Comme je ne peux pas envisager tous ces points de vue, mon analyse se limitera à quelques considérations interdisciplinaires avec référence particulière à une initiative du Ministère de l'Education Nationale italien: le «Progetto Giovani '93», qui vise à modifier, en l'élargissant et en requalifiant l'espace très modeste que la tradition et la législation actuel le reconnaissent aux élèves italiens.

Ce que nous appelons ECOLE présente des différentes caractéristiques dans le temps; ses devoirs, ses méthodes, ses protagonistes intéressés à son changement et à son administration en passant par les familles, les classes sociales, les institutions religieuses ou civiles. Les milieux culturels changent aussi comme le font les modèles organisatifs, presque tous inspirés à la politique, à l'économie et même au monde militaire ou religieux, comme nous le rappellent l'histoire des collèges de la Renaissance. A partir du XVIII-ème siècle on insistait sur les notions juridiques, qui comprenaient aussi l'idée de scolarité obligatoire et de droit aux études. De nos jours, on a tendance à voir l'école comme un service à part entière pour les personnes qui grandissent. On a tendance aussi à remplacer les notions juridiques et même éthiques par une conception moins idéologique et plus en relation avec les libres choix du marché. Ces logiques ne sont pas vraiment successives mais simultanées. Cela peut vouloir dire meilleures possibilités mais peut aussi porter à une certaine confusion et même tensions de plusieurs types.

La place réservée aux élèves dans l'école peut ainsi changer

remarquablement en fonction du différent équilibre entre les modèles utilisés dans les pays différents et également dans les établissements scolaires de type différent. On peut remarquer effectivement qu'à partir de la recherche sociale en ressortent des situations extrêmement différenciées.

Ces dernières années on a cherché de nouveaux termes pour définir la condition de l'élève: le terme froid d'*usager* du service scolaire et le terme chaud de «client» qui attend un service professionnel qualifié et qui, en tant que «porteur de besoin» devrait toujours «avoir raison» devant le «donneur de compétence». En ce qui concerne les relations entre enseignants et élèves, on passe d'un stade de forte dépendance à celui de manifestations d'intolérance et d'indépendance pour arriver à une constatation plus équilibrée d'une bonne inter-dépendance entre enseignants et élèves.

La fonction «enseignante» a une valeur sociale et promotionnelle si elle engendre une fonction «d'apprendre» effectivement et de la même manière on ne peut parler de «fonction-élève» si les connaissances n'ont pas été abordées et dont la société a un besoin réel. En effet aujourd'hui comme dans le passé et plus qu'en ces derniers temps, étudier constitue une fonction fondamentale pour la production de sens, de compétences, de relations sur le plan personnel, professionnel, civique et politique.

En effet, l'élève prend conscience de sa propre capacité en face du procédé d'acquisition de connaissances. C'est lui qui décide de son propre temps, de ses propres ressources à consacrer aux études et à la vie scolaire en général. Et tout sera proportionné aux sacrifices qu'il doit faire en face des résultats qu'il voudra atteindre. (N'oublions pas non plus qu'il s'agit aussi de filles, de plus en plus nombreuses et actives dans la vie scolaire.)

Il ne faut pas négliger les sources de connaissances dont il dispose de nos jours: tels que les ordinateurs, les instruments de télématique, des voitures au téléphone, des procédés FAX aux vidéo disques Laser, qui sont tous devenus des moyens de communication. De tous ces facteurs, doit tenir compte la programmation scolaire de l'enseignant; ce système devrait favoriser également l'augmentation de la responsabilité de auto-direction qui devrait devenir un des éléments du «métier d'élève».

Le mot «métier» n'a rien de négatif mais fait allusion à l'habileté, la patience, la ruse, ressources utiles pour une administration quotidienne de capacités personnelles. Nous savons très bien qu'il y a une sorte de slalom entre certains passages obligés dictés par une situation scolaire, ou universitaire, ou familiale ou même sociale pour qui doit apprendre à se rendre autonome.

Nous savons très bien qu'il s'agit pour l'élève de trouver la juste voie entre l'effort et l'intérêt, entre l'autonomie et l'obéissance, entre l'utilisation

d'instruments et l'expression de sa propre personnalité, le désintérêt de recherche et la tendance au succès personnel, la solidarité et la compétition, la liberté de penser et le respect d'autrui, la créativité et les obligations institutionnelles, qu'elles soient au début ou à la fin du parcours prévu.

Il est bien évident que dans ce parcours il y a une bonne dose de difficultés, de libre arbitre et même de souffrances auxquelles sont en relation quelques formes pathologiques qui caractérisent la vie scolaire. La rencontre artificielle et bureaucratique entre le désir plus au moins intense et spontané des jeunes de s'affirmer et de connaître et l'autre besoin plus au moins rationnel des enseignants de vouloir contrôler et diriger ce parcours conformément aux demandes sociales est fort évident.

On devrait donc faire tous les efforts possibles pour mettre en valeur l'énergie d'origine chez l'élève, pour soutenir la relation éducative et en même temps l'institution scolaire. La force de l'étudiant est celle désirer, rechercher, demander, se mettre en rapport avec les autres, s'infiltrer dans la réalité et les rapports humains pour comprendre et apprendre davantage mais aussi pour être acceptés et reconnus pour ce que quelqu'un «est» et pour ce qu'il «sait».

Vu sur ce plan-ci, mettre le fait d'apprendre en alternative à celui de participer activement n'a aucun sens. Ces deux activités naissent d'une même aspiration à être, à comprendre et à compter davantage. Et si la solidarité intime entre ces fonctions n'est pas aujourd'hui très évidente, c'est que ce fait dérive des difficultés de gestion, des obstacles et des mauvaises interprétations plutôt que de l'incompatibilité réciproque entre la dimension «connaître» et «relations».

En reste, une enquête datée 1988 sur le thème «bien-être et malaise scolaire» a mis en évidence que les niveaux de succès scolaire et de bien-être sont en relation avec la participation soit aux assemblées soit aux conseils de la vie scolaire. Et en général, cela est lié à l'espace d'intervention réservé aux étudiants, à l'estime qu'on lui accorde, et au rôle que lui-même se reconnaît.

Voici le point central de notre sujet: «L'espace de mouvement libre» que l'on reconnaisse aux étudiants. L'expression est de Kurt Lewin. Cet espace se révèle essentiel pour le succès personnel, pour l'activité sociale et pour le bien-être scolaire. Cet espace ne peut être conçu comme un endroit vide, mais au contraire comme le lieu d'événements, de relations, de droits reconnus et d'intérêts démontrés, de stimulations et de réactions. C'est lors de ces inter-actions que se développent ces biens indispensables que sont l'identité et la solidarité. Il ne s'agit pas seulement d'idéals mais de conditions pour vivre la vie quotidienne et pour affronter la fatigue de tous

les jours de façon positive. C'est une exigence générale qui frappe tous les jeunes mais que dont la société hésite à reconnaître.

La Commission Parlementaire, instituée pour conduire une enquête sur la condition des jeunes, a conclu en Mars 1991 ses travaux avec une relation dans laquelle nous pouvons relever cet appel: «Il faut donner des signaux visibles de changement, pour un passage d'une culture type d'expropriété à celle du protagonisme des sujets.» Et cela parce que l'on vérifie que ce n'est pas «le sujet (qu'il soit enfant, adolescent ou jeune) qui est au centre d'une politique d'accompagnement dans sa croissance, mais plutôt au centre sont les adultes qui s'occupent de ces jeunes, qui sont dans ce cas-là considéré objets de tutelle et non sujets détenteurs de droits». Cela vaut en particulier pour les étudiants.

Etre protagonistes signifie être au centre d'une histoire dans laquelle on pense, on agit dans un bout bien précis, on prend conscience de soi et on est reconnu comme valeur véritable. La Commission Brocca, qui est en train d'élaborer les nouveaux programmes scolaires pour les classes du 2ème cycle du secondaires, a synthétisé ces concepts en une définition audacieuse de finalités éducatives, de l'ECOLE. Comme finalités éducatives, elle veut dire non seulement les devoirs reconnus de l'Etablissement mais plutôt «le système» de dispositions —positives et permanents— qui, pour chaque élève précise la réalisation de sa propre personne, de façon personnelle et responsable. L'Ecole et les enseignants ont le devoir de créer les conditions optimum et d'utiliser au mieux les moyens disponibles, pour que ce but soit atteint.

Le rôle de l'élève devient central. Il doit participer à la programmation et à l'évaluation et un contrat de formation créé. Voici les conditions pour atteindre ce but. Le document précise de cette manière la relation avec la personnalité de l'adolescent: «La croissance harmonieuse du corps, la capacité de communication et de libre expression, la connaissance et la compréhension de la nature et de la société, le développement du sens critique et la prise de conscience personnelle, la capacité de savoir se diriger dans tous les sens en directions de la réalité, le début d'une recherche d'identité professionnelle et sociale, savoir réaliser relations interpersonnelles et la formation des valeurs.»

Le texte déclare que ces buts ne sont pas tous faciles à atteindre à travers les matières d'enseignement. Il existe le besoin de rendre différent l'établissement scolaire et de lui donner un caractère d'unité. «Le climat qui se crée à l'intérieur d'un établissement peut déjà répondre à certains de ces finalités (organisation, méthodes de travail, climat entre les diverses composantes, comportement, etc.). Le climat est éducatif s'il donne valeur à certaines qualités essentielles: le respect pour tous, les sens de collaboration

et de responsabilité, l'engagement et l'application sérieuse et constante, la recherche de valeurs communes. L'adolescent grandit bien seulement s'il ressent des sensations de bien-être et de participation et non au contraire dans l'indifférence, la crainte, le manque de confiance et la déception.»

Tout cela demande la nécessité de revaloriser du point de vue juridique la position de l'élève, mais aussi de faire une révision du point de vue pédagogique pour redonner sens et intérêt à l'établissement juridique et à l'espace plus grand et rationnel que l'on devrait construire pour les élèves. Du point de vue juridique, c'est de la reconnaissance central des droits des élèves qui recoivent une nouvelle légitimation la responsabilité éducative des parents, la liberté d'enseignement des enseignants, une reconnaissance majeure de l'autonomie scolaire et une législation mise à jour sur le droit aux élèves et sur l'orientation scolaire et professionnelle et sur tout l'argument des associations de jeunes.

Il s'agit donc de préciser qu'il faut reconnaître à l'élève et garantir les droits prévus par la Constitution et par les lois, étant donné que l'élève est personne et citoyen et en quelque mesure également travailleur. On doit reconnaître en particulier le droit à un service didactique personnalisé avec les méthodologies actuelles qui le permettent. Il faut respecter le niveaux, le droit à la liberté et à la continuation des études, le droit à utiliser moments de libre expression, de propositions, d'information et de contrôle, en que qui concerne la programmation et l'évaluation de l'activité scolaire et la possibilité de voies d'expérimentation.

Il est bien entendu que ces droits impliquent devoirs et certaines obligations d'application, non seulement de la part des élèves, mais également de la part d'autres composants qui ont une part de responsabilité dans les services scolaires.

Il est donc clair qu'à la vue de ces buts et de ces valeurs, des libertés et des responsabilités qui en dérivent, il faut définir la discipline scolaire et les sanctions prévues. Cela dans le but de garantir la tutelle et protection selon l'âge des élèves et leur statut dans les divers établissements scolaires. Ce nouveau statut, en accord avec la consciencie internationale des Droits de l'Homme et avec la Constitution peut consentir aux élèves de comprendre davantage la dignité de leur rôle et peut favoriser l'apprentissage civique qui s'exerce a travers l'expérience de la participation, sur un plan social, en considérant les droits mais aussi les devoirs.

Les droits des élèves doivent être pris en considération d'abord dans la conscience professionnelle des enseignants avant de l'être comme norme juridique. C'est à ce propos que l'on parle de déontologie face à de nouveaux problèmes professionnels, ce qui n'est pas encore suffisamment défini du

point de vue législatif mais qu'est de grande importance sur la vie des personnes à qui ces professions sont adressées.

Le monde scolaire, avec ce côté délicat, complexe, de conflit qui le caractérise, peut trouver un avantage particulier avec un corps enseignant qui définit publiquement les critères fondamentaux aux quels il s'inspire dans leur activité au service des élèves apprenants.

On s'est aperçu cependant que le côté juridique ne suffit pas à favoriser ce climat positif qui joue un rôle fondamental pour bien apprendre, et obtenir des succès scolaires et éviter éventuelles pathologies qui peuvent arriver.

Une loi récente de 1990, dite Jervolino-Vassalli, connue sous le nom de loi «anti-drogue» met un terme net entre l'idée d'instruire et d'éduquer avec cette formule: «Le Ministre de l'Education Nationale favorise et coordonne les activités d'éducation à la santé et d'information sur les dégâts causés par l'alcoolisme, le tabac, l'utilisation de substances stupéfiantes ou psychotropes sans exclure les pathologies dérivées.

Le concept de SANTE est vu désormais comme une des finalités de l'école, dans le sens on la Commission Brocca entend ces finalités. Ce n'est pas seulement un concept à étudier, mais une activité à réaliser, pour faire de la SANTE une valeur à vivre et non seulement une valeur à SAVOIR.

A partir de cette idée commencent les difficultés, si l'on veut approfondir ce thème. La santé n'est pas seulement un état de bien-être physique mais également psychique, mental, spiritual, moral. Cela ne signifie pas seulement absence de maladies, mais aussi résulte d'attitudes, de comportements et de styles de vie.

Le style de vie a une conséquence absolument personnel ou il est pratiquement impossible d'entrer, à juste titre. Mais l'intéressé peut volontairement se décider à une ouverture, à un épanchement rassurant et opportun. Mais d'un autre côté il y a une phase visible, extérieure, publique: elle implique la vie d'autrui, même si elle ne la touche pas intentionnellement. Si un élève tente le suicide en classe, les autres ne restent pas indifférents et cela les pousse à faire quelque chose pour éviter que ce geste se réalise. Mais ce comportement ne résulte en fait que le dernier stade d'une série d'états d'âme et de signaux qui ont déjà été mis en évidence sûrement.

Tout cela ne doit pas être considéré externe et non de compétence de l'école. Au fur et à mesure que le brouillard de la solitude et de l'indifférence enveloppe la société de masse, on découvre, à l'opposé, l'idée que le SAVOIR que l'on apprend à l'école n'est pas sur une voie parallèle à celle de la vie. Au contraire l'idée d'Ecole est remise en question, peut servir de décors,

peut être référence, soit pour comprendre, soit pour interpréter et juger, soit pour aider à vivre et à choisir.

Si l'on veut combattre les choix négatifs pour l'individu et pour la société, il faut s'intéresser des raisons personnelles, relationnelles qui ont servi de cadre à ces choix négatifs. Bien entendu, il n'y a pas que cela qui intervient. Comme la médecine, l'éducation doit être préventive.

D'après ce point de vue l'enseignement ne doit pas rester indifférent à la perception, à la compréhension, à l'utilisation que peuvent avoir les connaissances scolaires sur la vie personnelle de ces élèves, au moins les aspects d'importance publique qu'ont un effet même externe. Cela signifie que l'enseignant doit s'occuper non seulement des connaissances en général et des élèves en général, mais également d'un certain élève ou d'un autre. La prise de conscience responsable est justement l'effet de ce rapport entre le savoir et la vie personnelle et sociale. Suite à l'observation on s'aperçoit du malaise, du manque d'harmonie, de la disproportion et totale séparation réalisée. Quelquefois, on se rend compte de ce qu'il sait: la connaissance n'est pas devenue culture, en d'autres termes elle ne féconde ni ne change chez les individus mais aussi pour une collectivité entière.

C'est sur la base de cette constatation que le Ministère de l'Éducation italien a élaboré depuis 1989 le PROGETTO GIOVANI 1993 pour les Ecoles secondaires du 2ème cycle et plus récemment le PROGETTO RAGAZZI 2000. Le but général est la promotion d'un type de santé, pour mieux dire de bien-être, qui traduise en engagement personnel et de groupe, à différents niveaux, à partir de la classe pour arriver à l'Europe. La méthode est celle de reconsidérer des disciplines, des matières et celle de la recherche personnelle et communautaire, dans les temps prévus pour les assemblées et en dehors des activités scolaires. Les arguments proposés para les Circulaires Ministérielles qui lancent et ensuite guident et mettent à point le PROJET-JEUNES 1993 sont orientés sur l'idée: «SE SENTIR BIEN», un thème qui se présente tout de suite comme problématique, et comme provocation puisqu'elle, suppose un programme qui implique la comparaison entre la situation actuelle vécue para les élèves et la réalité avec laquelle ils doivent se confronter.

Le premier thème énonce: «être bien avec soi-même, dans un mode qui se sente mieux».

Le deuxième: «être bien avec autrui, en rapport avec nous-mêmes et avec nos cultures réciproques».

Le troisième: «être bien dans les institutions, dans une Europe qui mène vers le Monde».

On remarque qu'à partir de ces idées, est exclue celle de rester seul et immobile pour bien se sentir.

Si en parlant des jeunes on insiste presque toujours sur leur sens de malaise actuel et leur besoin de s'amuser et de s'étourdir pour oublier une réalité angoissante, on remarque que l'ouverture sur le monde avec les autres indique au contraire une possibilité et un message, une nouvelle façon de vivre et un nouveau mot d'ordre.

Le PG '93 propose que de tels objectifs soient affrontés par les élèves, mais aussi en même temps par les enseignants, les dirigeants que ce soit dans les programmes scolaires, ou pendant les moments extra-scolaires. Le rythme est celui de la classe, à la nation, pour culminer à un niveau européen.

Par l'intermédiaire de séminaires et de conférences les initiatives doivent recevoir une valeur sociale et politique et la plus grande importance est accordée aux idées et aux propositions des jeunes, qui ont trois ans comme durée de préparation pour s'exprimer et échanger avec le monde des adultes et des institutions un vrai rapport.

Il s'agit donc de pouvoir initier un travail de relation «politique» pour qui le vivra à ce niveau, ou culturel, créatif, sportif, d'animation, distraction, pour qui voudra s'appliquer et s'occuper de cette façon à utiliser les espaces réservés institutionnalisés ouverts par la Progetto Giovani '93. Ce projet se présente de cette façon comme un «conteneur» de valeurs potentielles et comme un «catalysateur» d'idées, de ressources, de relations à développer non à partir d'initiatives familiales privées ou d'associations réservées aux particuliers, mais au contraire sur le plan de l'adhésion totale avec l'école; ainsi les élèves ne sont pas seulement les usagers occasionnels d'un service mais sujets effectifs titulaires de droits et de devoirs; membres de formations sociales, dans lesquelles l'homme développe sa propre personnalité, comme le dit l'art. 2 de la Constitution italienne.

Ce projet peut donc servir à débloquent la créativité, à dissoudre l'indifférence et la résignation qui circule de manière dangereuse dans l'école. Il peut servir à récupérer le potentiel intellectuel, moral, vital des enseignants et des élèves par rapport aux forces vives qui cherchent à affronter et à combler de quelque manière les divergences et les contradictions dont souffrent les sociétés différentes dont nous faisons partie, en partant d'une réalité locale pour arriver à un niveau planétaire.

Le PG '93 peut être comparé à un missile à trois niveaux; le premier représente l'effort initial fourni par le Ministère de l'Education Nationale, adressé à l'administration locale, aux enseignants aux institutions et aux forces administratives locales, dans le but de les faire reconsidérer leurs

devoirs et leur véritable fonction devant les problèmes de valeurs que vivent les jeunes gens d'aujourd'hui.

Le deuxième niveau représente l'action que les Recteurs peuvent exercer avec leurs collaborateurs pour coordonner, organiser les initiatives des écoles à travers des groupes de travail au niveau régional ou départemental, constitués par des représentants des établissements scolaires et de la réalité extra-scolaire.

Le troisième stade représente les initiatives que les Directeurs d'établissement, enseignants, parents d'élèves et élèves eux-mêmes décident ensemble de réaliser dans les écoles secondaires du 2ème cycle, à effectuer soit dans les programmes des classes différents qu'au moment des assemblées de classe ou d'établissement, ou dans des comités ou par groupes, pendant l'emploi du temps normal et —en dehors de l'emploi— des temps scolaire.

La «navette spatiale» qu'il faut mettre en orbite avec ce grand missile qui éclate au niveau départemental et même à l'intérieur des établissements scolaires comme des feux d'artifice, est constituée par les rêves, les projets et les initiatives que les élèves au niveau individuel et collectif regrouperont en vue du rendez-vous européen de 1993.

Pour donner vitesse et accélération à ce missile il lui faut de l'énergie; qui en fait est un mélange de forces: on peut y trouver la pure foi pédagogique en ce qui concerne la recherche culturelle et le dialogue éducatif; il y a d'autre part le désespoir de qui ne réussit pas à trouver d'autres voies pour changer le système scolaire actuel, et il y a aussi la prise de conscience de qui sait penser globalement et agir localement, en utilisant les espaces disponibles que ce soit sur le plan culturel qu'institutionnel; même si on voit bien sûr des limites: celle de voir l'effervescence du changement plutôt que le vrai but à atteindre.

Il ne faut pas non plus négliger la part de carburant utile et nécessaire: les moyens financiers mis à disposition par la loi. Ils sont effectivement importants et pas mal abondants même à une époque de restrictions financières même si nous savons que la lenteur bureaucratique ralentit la force des initiatives.

La force agissante, solide, est constituée par le groupe de «referenti» représentants d'établissements scolaires comme chargés de l'éducation à la Santé, pour lesquels la Circulaire ministérielle 66/91 prévoit des cours brefs de formation.

Il y a bien entendu la force de gravité qui sert d'obstacle, et rend difficile la mise en orbite et risque même de provoquer des problèmes de chauffage excessif sur les parois du missile. Les théoriciens de la nouveauté savent

très bien cependant que les résistances ne peuvent pas toujours être considérées négatives. Elles permettent de vérifier effectivement la bonne issue des innovations, en cas de succès, poussant qui est dans l'engrénage à conduire son action avec rigueur et en même temps avec beaucoup de réalisme.

Reçu: 10.X.1992.

Adresse de l'auteur: Luciano Corradini, Via G. Castelnuovo, 20, 00146 Roma, Italia.

BIBLIOGRAFÍA

- AA.VV. (1991) Progetto Giovani 93 per migliorare la qualità della scuola, *Scuola Viva*, 8.
- BUTTURINI, E. (1986) *Disagio giovanile e impegno educativo* (Brescia, La Scuola).
- CASTOLDI, M. (1991) Valutare il Progetto Giovani 93, *Annali della Pubblica Istruzione*, 1/2, pp. 43-54.
- CAVALLI, A. et al. (1984) *Giovani oggi* (Bologna, Il Mulino).
- CAVALLI, A.; DE LILLO, A. (1988) *Giovani anni 80* (Bologna, Il Mulino).
- CENSIS (1990) *Gli studenti e la qualità della scuola. Indagine presso gli alunni dell'ultimo anno della scuola secondaria superiore* (Roma).
- CENSIS (1991) *25.º Rapporto sulla situazione sociale del Paese* (Milano, Angeli).
- CORRADINI, L. (1986) *La scuola e i giovani verso il Duemila* (Teramo, Giunti e Lisciani).
- CORRADINI, L. et al. (1989) *Educazione e giovani fra scuola e società* (Brescia, la Scuola).
- CORRADINI, L. (1991) La legge 162/90 e il Progetto Giovani 93 del MPI, *Nuova Paideia*, 6, pp. 9-19.
- CORRADINI, L. (Ed.) (1991) *Progetto Giovani. Identità e solidarietà nel vissuto giovanile. La documentazione educative n. 8* (Roma, Ministero della Pubblica Istruzione, Istituto della Enciclopedia Italiana).
- (1992) Dossier Il Progetto Giovani 93: star bene a scuola in Europa e nel mondo, *Famiglia oggi*, 56, pp. 39-60.
- MASSA, R. (Ed.) (1989) *L'Adolescenza: immagine e trattamento* (Milano, Angeli).
- MASSA, R.; DEMETRIO, D. (Eds.) (1991) *Le vite normali. Una ricerca sulle storie di formazione dei giovani* (Milano, UNICOPLI).
- MOLINARI, L. (1991) *La professione docente* (Casarano-Lecce) (Appendice: Schema di proposta di legge «Delega al Governo per l'emanazione di norme sullo stato giuridico del soggetto dell'educazione»).
- (1991) *Piani di studio della scuola secondaria superiore e programmi dei primi due anni. Le proposte della Commissione Brocca. Studi e Documenti degli Annali della Pubblica Istruzione*, n. 56 (Firenze, Le Monnier).
- (1992) *Piani di studio della scuola secondaria superiore e programmi dei trienni. Le proposte della Commissione Brocca. Studi e Documenti degli Annali della Pubblica Istruzione*, n. 59/60, 2 vol. (Firenze, Le Monnier).

- SICILIANI DE CUMIS, N.; FERSINI, A. (1986) *Lettere dagli studenti d'Italia* (Bari, Dedalo).
TARFAROTTI, L.; VEZZANI, B. (1988) *Benessere / malessere nella scuola* (Milano, Giuffrè).
VERTECCHI, B. (Ed.) (1983) *Una scuola per l'adolescenza* (Firenze, La Nuova Italia).

SUMARIO: EL PUESTO DE LOS ESTUDIANTES EN LOS SISTEMAS EDUCATIVOS EUROPEOS

El artículo analiza de forma interdisciplinar el problema del «puesto» que ocupan los estudiantes en la escuela secundaria superior, prestando especial atención al análisis de las características y de las consecuencias que representa para tal problema una innovación que en 1990 introdujo el Ministerio de Instrucción Pública en el sistema escolar italiano. Se trata de una iniciativa que se desarrollará a lo largo de varios años, con el propósito de ayudar a las escuelas secundarias superiores y afrontar la problemática educativa que plantea la sociedad contemporánea. En conexión con las finalidades y financiación previstas en la ley antidroga N.º 168 de 1990, que hace de la educación para la salud un objetivo de la escuela, el «Proyecto Jóvenes 93» intenta ofrecer a los estudiantes la oportunidad de ser promotores de análisis y protagonistas de iniciativas tendentes a mejorar la calidad de la vida escolar, con especial referencia al desarrollo del propio equilibrio psicofísico y social, desde una perspectiva de carácter cultural y civil, más allá de la lógica de la emergencia.

Justo al término de su segundo año de vida, el Proyecto Jóvenes 93 ha sido adoptado por el 73 % de las escuelas superiores italianas. Una conferencia nacional de representantes de los estudiantes que han vivido esta experiencia tiene lugar en febrero de 1993, a fin de documentar y valorar el Proyecto, con la presencia del Jefe del Estado y cinco Ministros de la República.

KEY WORDS: Educational Policy. High School. European Education Systems. Education in Italy. Young People.